

Compte-rendu de la commission  
numérique du 10 septembre 2014

La commission Numérique d'est réunie sous la présidence de Jean-Claude DELAUNE au siège de la communauté de communes « Les Terres du Gâtinais »

Membres présents :

|                    |                    |
|--------------------|--------------------|
| Patrick POCHON     | Boissy-aux-Cailles |
| Daniel DROUET      | Rumont             |
| Benjamin THOMAS    | Fromont            |
| Vincent LESME      | Amponville         |
| Olivier BOIGARD    | Buthiers           |
| Michael GOUE       | Tousson            |
| Jean-Louis BOUCHUT | Noisy-sur-Ecole    |
| Jean-Marc LAGARDE  | Le Vaudoué         |
| Olivier TURPIN     | Guercheville       |

Invités Seine et Marne Numérique

|                 |                                  |
|-----------------|----------------------------------|
| Dominique LEROY | Directeur Général                |
| Pierre CLAVERIE | Responsable des études           |
| Patrick COCULO  | Programmes MED et DSP sema@for77 |

Ouverture de la commission par JC DELAUNE président de cette commission.

Rapide présentation des membres.

Intervention de M. Pierre Clavierie qui nous présente Seine et Marne Numérique

130 Millions d'Euro de financement.

24 EPCI représentant 619 663 habitants.

Soit 386 communes .

95 % seront fibré dans 15 ans.

Synthèse de l'avancement de la Fibre Optique

Communes concernées

Quel débit ?

Monté en puissance MED ou FFTH ?

Les couts.

(voir la présentation envoyée précédemment)

Après présentation il s'avère :

- 4 communes sont éligible en MED (Villiers-sous-Grez, Noisy, Boulancourt, Amponville) actuellement en débit de 512 Ko.
- Le cout estimé après subvention serait de l'ordre de 292 000 Euro.
- Non éligible à la MED (Tousson, Nanteau sur-Essonne, Guercheville, Boissy-aux-Cailles)
- Travaux à effectuer avant 24 mois car après passage au Très Haut Débit.
- Le cout global pour la CC en FFTH (Très Haut Debit) serait de l'ordre de 2 251 638 Euro après subvention.
- Date de réalisation 2020 ?
- Pour mémoire le cout de l'adhésion annuelle à Seine et Marne Numérique est de 9 264 Euro, cette adhésion permet d'avoir des subventions.

#### Questions

- Monter en débit ou FFTH ?  
La commission s'oriente plutôt vers le FFTH.

Prochaine réunion courant novembre date à définir.  
Fin de la commission.

M. Jean-Claude DELAUNE